

## 10 milliards d'économies :

### La transition écologique est-elle toujours une priorité ?

Après les annonces du Gouvernement d'envisager 10 milliards d'euros d'économies supplémentaires dès cette année, Intercommunalités de France alerte sur les conséquences que peuvent avoir ces coupes budgétaires pour les collectivités et la conduite des politiques publiques, et plus particulièrement la transition écologique. Si Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, a indiqué que « ce n'est pas les collectivités locales qu'on va toucher », l'amputation de 400 millions d'euros sur le fonds vert et d'un milliard d'euros sur MaPrimeRénov' interroge fortement sur la volonté réelle du Gouvernement de conduire la planification écologique et sa déclinaison territoriale.

Les intercommunalités, **autorités organisatrices de la transition écologique** dans les territoires, ont la volonté d'agir pour la mise en œuvre de la planification écologique portée par Elisabeth Borne lorsqu'elle était Première ministre. **Le Gouvernement s'était engagé pour accompagner financièrement les intercommunalités par le biais du fonds vert** : pérennisation du fonds friches, accompagnement à la mise en place du tri à la source des biodéchets, financement de 250 millions d'euros des plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), de 100 millions d'euros de la seconde phase de Territoires d'industrie, 90 millions d'euros d'accompagnement des AOM locales en zones rurales, etc.

**Intercommunalités de France demande au Gouvernement que ses engagements soient respectés. Elle souhaite par ailleurs que s'ouvre une négociation** en amont des arbitrages qui seront conduits sur les financements qui seront concernés par les coupes annoncées.

Alors que la décentralisation des politiques de l'habitat et la création d'un guichet unique de la rénovation énergétique des logements sont envisagées à l'échelle intercommunale, **Intercommunalités de France alerte sur les conséquences dommageables qu'aurait la diminution d'un milliard d'euros sur le budget de MaPrimeRénov'**, alors que la sobriété énergétique et la lutte contre les passoires thermiques semblaient être des priorités partagées entre État et collectivités.

Consciente de l'importance de la maîtrise des dépenses publiques, **Intercommunalités de France appelle Bruno Le Maire à rencontrer très rapidement les associations d'élus pour échanger sur les postes budgétaires prioritaires à sauvegarder** (transition écologique, accès aux services publics), et sur les éventuelles pistes d'économies envisageables.

#### Contact presse :

Yoann Jacquet – [y.jacquet@intercommunalites.fr](mailto:y.jacquet@intercommunalites.fr) – 06 71 50 65 88

#### À propos d'Intercommunalités de France

Créée en 1989 pour promouvoir la coopération intercommunale en France, l'association représente les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux et les accompagne par la mise à disposition de l'expertise de son équipe technique.

Elle fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 214 communautés d'agglomération et urbaines, 10 établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris, 740 communautés de communes.

En savoir plus : [www.intercommunalites.fr](http://www.intercommunalites.fr)